

Madame, Monsieur la -le Président-e, Cher-e-s collègues,

Tout d'abord je souhaite vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en me chargeant d'être la rapporteure sur ce sujet à la fois d'une grande actualité et d'une extrême importance.

Le thème est celui de la protection des piliers de la démocratie en période de crises sanitaires.

Je note d'emblée que même si le périmètre est d'emblée clairement fixé il n'est pas impossible que nos réflexions, nos constats et propositions aillent au-delà de la simple urgence et crise sanitaires et soient transposables à la protection de nos démocraties aux temps d'autres crises que l'avenir pourrait malheureusement nous réserver : les urgences environnementales ; migratoires ou encore économiques.

Je souhaite vous présenter, ici, le cadre de nos réflexions actuelles et les axes qui pourraient y être ajoutés.

I Le cadre de nos réflexions

1 D'une part, la crise appelle la mise en place d'un régime juridique soit à droit constitutionnel constant, soit par une réforme la Constitution nationale, soit par la création d'un régime global de l'état d'urgence (qu'il soit sécuritaire, sanitaire ou encore climatique).

Dans ce régime d'exception les Parlements doivent continuer à jouer leur triple rôle en matière de représentation, de législation et de contrôle, et pourraient à ce titre recourir à une boîte à outils pensée spécifiquement pour leur permettre d'assurer la continuité de leurs activités.

Cela part de l'idée toute simple que la séparation et l'équilibre des pouvoirs doivent être préservés et adaptés.

2 D'autre part à raison même du caractère attentatoire aux droits et libertés de certaines mesures ainsi que des risques d'abus et d'arbitraire, l'accès plein et entier au juge doit être garanti et même renforcée, tant peut-être grande la tentation de justifier tout écart avec la légalité ordinaire. Evidemment les mesures doivent concourir à l'objectif de préservation et de retour à l'ordre public ordinaire le plus rapidement possible. Elles doivent être proportionnées à l'objectif énoncé et être, en quelque sorte, raisonnables.

3 Enfin le processus politique régulier doit être une priorité ; cela suppose le droit à la pluralité et à la concurrence des candidatures et le maintien d'élections et de référendums. Certes des reports ou annulations ponctuelles pourraient être décidés mais selon des

règles claires. Par ailleurs il nous faut inventer de nouveaux mécanismes électoraux.

II Des axes complémentaires de réflexions et de propositions

Au-delà de la production par notre Assemblée de guides sur le sujet, nous pourrions tirer bénéfice des expériences de plusieurs Etats membres, à l'instar des lignes directrices qui ont été introduites par plusieurs Etats.

Je souhaite aussi pouvoir m'entretenir avec un certain nombre de personnes aux profils variés (universitaires, juristes, élus, etc.) afin qu'ils puissent nous faire profiter de leur analyse et de leur expérience et ainsi guider nos travaux.

Enfin parmi les autres thèmes pouvant faire l'objet de réflexions pourraient figurer au-delà du fonctionnement de la démocratie parlementaire, du contrôle des décisions légales prises, de la tenue des élections :

- les possibles atteintes aux libertés d'expression et le contrôle des médias / couverture médiatique des pouvoirs en place ;
- la démocratie locale : les restrictions portées aux assemblées locales ; transparence et publicité des réunions et débats ;

- les atteintes portées aux droits des minorités et les discriminations liées aux genres ;
- la question de l'éthique publique : respect des oppositions ; respect de la presse ;
- les atteintes portées aux libertés fondamentales : la liberté d'aller et devenir / atteintes proportionnées et limitées dans le temps ?
- l'accès à la justice et la procédure pénale en situation d'urgence sanitaire.

Enfin des questions sociales en lien avec la pandémie mériteraient des réflexions complémentaires telles que :

- accès aux soins et traitements médicaux ;
- inclusion dans les essais thérapeutiques ;

Je suis attentive à vos observations et suggestions.

Je vous remercie de votre attention.

Marietta KARAMANLI